



États financiers intermédiaires résumés de

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026

(non audité)

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

États intermédiaires résumés de la situation financière
(en dollars canadiens)

(non audité)

	Note	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		74 340 940 \$	28 878 751 \$
Montants à recevoir	6	1 166 218	2 731 912
Acomptes et charges payées d'avance		909 789	468 084
Titres négociables	5	300 000	320 000
		76 716 947	32 398 747
Trésorerie soumise à des restrictions		36 300	36 300
Trésorerie soumise à des restrictions – plan de fermeture	9	2 873 600	2 873 600
Montants à recevoir	6	1 700 000	–
Actifs de prospection et d'évaluation	7	294 162 016	287 401 418
Immobilisations corporelles		4 970 535	5 177 363
		380 459 398 \$	327 887 428 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		2 850 125 \$	2 686 843 \$
Passif au titre de la prime liée aux actions accréditives	8	274 793	2 279 011
Partie courante de la provision au titre du plan de fermeture	9	75 391	80 000
		3 200 309	5 045 854
Provision au titre du plan de fermeture	9	1 421 410	1 421 410
Passif d'impôt différé		31 429 000	29 506 000
		36 050 719	35 973 264
Capitaux propres			
Capital social	11	474 702 755	419 832 671
Bons de souscription		3 618 524	3 618 524
Surplus d'apport		15 775 022	15 383 492
Déficit		(149 687 622)	(146 920 523)
Total des capitaux propres		344 408 679	291 914 164
Engagements et éventualités	8, 9		
Événements postérieurs à la date de clôture	11 b)		
		380 459 398 \$	327 887 428 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

États intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global
(en dollars canadiens)

(non audité)

		Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	Note	2026	2025	2026	2025
Autres charges (produits)					
Charges générales et administratives		1 209 595 \$	1 206 898 \$	2 616 735 \$	2 126 945 \$
Perte sur la sortie d'actifs de prospection et d'évaluation	7 g)	–	–	–	364 676
Rémunération fondée sur des actions	11 b)	103 176	109 142	213 181	256 594
Amortissement des immobilisations corporelles		9 874	7 784	16 637	15 331
Perte (profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles		–	30 119	–	(64 881)
Intérêts sur les obligations locatives		–	94	–	234
Autres produits associés à la prime liée aux actions accréditives	8	(1 157 528)	(915 899)	(2 004 218)	(1 654 432)
Produit d'un règlement d'assurance		–	–	–	(116 046)
Perte latente (profit latent) sur les titres négociables		35 000	40 505	65 000	(251 347)
Produits d'intérêts		–	–	(54 762)	–
Profit réalisé sur la sortie de titres négociables		(292 724)	(120 349)	(464 474)	(335 170)
(Profit) perte avant impôt sur le résultat		(92 607)	358 294	388 099	341 904
Charge d'impôt différé		1 430 000	720 000	2 379 000	1 500 000
Perte nette et résultat global de la période		1 337 393 \$	1 078 294 \$	2 767 099 \$	1 841 904 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – de base et dilué		1 489 952 957	1 099 805 976	1 356 842 051	1 099 718 872
Perte nette par action – de base et diluée		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

États intermédiaires résumés des variations des capitaux propres
(en dollars canadiens)

(non audité)

	Nombre d'actions	Capital social	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total
Solde au 31 décembre 2024	1 099 328 222	411 355 211 \$	129 500	14 357 371	(134 549 885)	291 292 197 \$
Exercice d'unités d'actions différées	477 754	32 061	—	(32 061)	—	—
Rémunération fondée sur des actions [note 11 b)]	—	—	—	277 690	—	277 690
Unités d'actions différées attribuées [note 11 b)]	—	—	—	113 219	—	113 219
Expiration de bons de souscription	—	—	(129 500)	129 500	—	—
Perte nette	—	—	—	—	—	—
Solde au 30 juin 2025	1 099 805 976	411 387 272 \$	—	14 845 719	(134 549 885)	291 683 106 \$
Solde au 31 décembre 2025	1 220 081 873	419 832 671 \$	3 618 524	15 383 492	(146 920 523)	291 914 164 \$
Rémunération à base d'actions [note 11 b)]	—	—	—	294 935	—	294 935
Unités d'actions différées attribuées [note 11 b)]	—	—	—	271 531	—	271 531
Règlement d'UAR [note 11 a)]	2 500 932	174 936	—	(174 936)	—	—
Placement privé, actions ordinaires [note 11 a)]	608 267 096	54 695 148	—	—	—	54 695 148
Perte nette	—	—	—	—	(2 767 099)	(2 767 099)
Solde au 30 juin 2026	1 830 849 901	474 702 755 \$	3 618 524	15 775 022	(149 687 622)	344 408 679 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

Tableaux intermédiaires résumés des flux de trésorerie
(en dollars canadiens)

(non audité)

		Semestres clos les 30 juin	
	Notes	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Perte nette de la période		(2 767 099) \$	(1 841 904) \$
Ajustements au titre des éléments suivants :			
Charge d'impôt différé		2 379 000	1 500 000
Amortissement des immobilisations corporelles		16 637	15 331
Autres produits associés à la prime liée aux actions accréditives	8	(2 004 218)	(1 654 432)
Rémunération fondée sur des actions	11 b)	213 181	256 594
Unités d'actions différées		219 469	56 438
Perte sur la sortie d'actifs de prospection et d'évaluation	7 g)	–	364 676
Perte latente (profit latent) sur les titres négociables		65 000	(251 347)
Profit sur la vente de titres négociables		(54 762)	–
Perte (profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles		–	(64 881)
Intérêts sur les obligations locatives		–	234
Décaissements liés au plan de fermeture	9	(4 609)	–
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement			
Montants à recevoir		(389 324)	(72 326)
Acomptes et charges payées d'avance		(441 705)	(24 571)
Créditeurs et charges à payer		(376 697)	(627 539)
		(3 145 127)	(2 343 727)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produit d'actions	11 a) v)	55 960 573	–
Frais d'émission d'actions	11 a) v)	(1 721 425)	–
Paielements de loyers		–	(7 638)
		54 239 148	(7 638)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Dépenses liées aux actifs de prospection et d'évaluation		(7 717 220)	(8 646 749)
Acquisition de matériel		(306 260)	(536 447)
Crédits d'impôt reçus		1 966 886	–
Produit de la vente de matériel		–	95 000
Augmentation de la trésorerie soumise à des restrictions		–	(36 300)
Paielement reçu sur convention d'option	7 h)	50 000	50 000
Produit de la vente de titres négociables		374 762	–
		(5 631 832)	(9 074 496)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
		45 462 189	(11 425 861)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		28 878 751	21 237 100
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		74 340 940 \$	9 811 239 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026
(non audité)

1. Nature des activités

Wallbridge Mining Company Limited (« **Wallbridge** » ou la « **société** ») est constituée en vertu des lois de l'Ontario et exerce des activités liées à l'acquisition, à l'exploration, à la découverte et à la mise en valeur de métaux, plus particulièrement des projets aurifères. Le siège social de la société est situé au 129 Fielding Road, Lively (Ontario) Canada.

La société détient une propriété minière contiguë d'une superficie totale de 598 km² qui s'étend sur environ 82 kilomètres le long du corridor aurifère Detour-Fenelon. La propriété est l'hôte du projet phare Fenelon Gold de la société, qui en est au stade de l'ÉÉP (« évaluation économique préliminaire ») et du projet aurifère Martinière, qui en est au stade d'exploration préliminaire.

Bien que la société n'ait aucune source de revenus, la direction estime qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour s'acquitter de ses obligations et financer les dépenses et charges administratives prévues pour au moins les douze prochains mois. La société devra recueillir des fonds dans l'avenir pour financer l'avancement de l'exploration et de la mise en valeur de projets aurifères sur le terrain du corridor aurifère Fenelon Gold et pour s'acquitter de ses dépenses et charges administratives futures. Bien que la société ait réussi à mobiliser des fonds jusqu'à présent, rien ne garantit qu'un financement adéquat sera disponible dans l'avenir ou disponible à des conditions acceptables pour la société.

2. Mode de présentation

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« **IASB** »). Ces états financiers ne contiennent pas toutes les informations à fournir selon les Normes IFRS de comptabilités (« **IFRS** »), publiées par l'IASB dans le cadre d'états financiers annuels complets, et doivent être lus en parallèle avec les états financiers audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Les méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont conformes à celles utilisées dans l'établissement des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, à l'exception des nouvelles prises de position comptables adoptées par la société en date du 1^{er} janvier 2026 (note 3).

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026
(non audité)

2. Mode de présentation (suite)

b) Jugements et estimations

L'établissement des états financiers intermédiaires résumés exige de la direction qu'elle pose certains jugements et qu'elle fasse des estimations qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables de même que sur la valeur comptable des actifs et des passifs et des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principaux jugements posés et estimations faites par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables et les principales sources d'incertitude relative aux estimations lors de l'établissement des présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont les mêmes que ceux qui s'appliquaient aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société.

3. Changements de méthodes comptables, y compris la première application

IFRS 9, Instruments financiers, et IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des modifications de portée limitée apportées à l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et à l'IFRS 7. Les modifications comprennent la clarification de la date de comptabilisation initiale ou de décomptabilisation des passifs financiers, y compris les passifs financiers qui sont réglés en trésorerie au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications instaurent également des obligations d'information supplémentaires visant à accroître la transparence à l'égard des placements en instruments de capitaux propres désignés comme étant à la JVAERG et des instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise. La société évalue actuellement l'incidence des modifications sur ses états financiers.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026
(non audité)

4. Normes comptables et modifications publiées mais non encore entrées en vigueur ni adoptées

IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (l'« IFRS 18 »), qui remplace l'IAS 1. L'IFRS 18 introduit des catégories et des sous-totaux définis dans l'état du résultat net, des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction et des dispositions visant à améliorer le regroupement et la ventilation des informations dans les états financiers. La publication de l'IFRS 18 a également donné lieu à la publication de modifications de l'IAS 7 qui exigent que les entités utilisent le sous-total correspondant au résultat d'exploitation comme point de départ de la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et qui suppriment les autres modes de présentation des intérêts et des dividendes versés et reçus. De même, des modifications de l'IAS 33, *Résultat par action*, ont été publiées afin de permettre la présentation d'autres chiffres relatifs au résultat par action au moyen de toute autre composante de l'état du résultat, à condition que le numérateur soit un total ou un sous-total défini en vertu de l'IFRS 18. L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 de façon rétrospective. L'adoption anticipée est permise. La société évalue actuellement l'incidence de la norme sur ses états financiers.

5. Juste valeur des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont regroupés selon trois niveaux en fonction des données d'entrée importantes utilisées pour évaluer leur juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs comporte les niveaux suivants :

- Niveau 1 : cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données d'entrée autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 : données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données d'entrée non observables).

Le niveau auquel l'actif ou le passif financier est classé est déterminé en fonction du niveau le plus bas des données d'entrée qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des montants à recevoir et des créditeurs et charges à payer avoisine la juste valeur en raison de leur échéance rapprochée.

Au 30 juin 2026, la société détenait des placements dans Formation Metals Inc. (« **Formation** »), qui sont classés comme des titres négociables et qui sont comptabilisés à la

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026
(non audité)

juste valeur par le biais du résultat net (« **JVRN** ») et classés au niveau 1 à un montant de 300 000 \$ (320 000 \$ au 31 décembre 2025).

6. Montants à recevoir

	30 juin 2026	31 décembre 2025
Taxe de vente harmonisée et taxe de vente du Québec	739 391 \$	379 027 \$
Crédits d'impôt du Québec ¹⁾	2 040 000	2 295 000
Autres débiteurs	86 827	57 885
	2 866 218 \$	2 731 912 \$
Partie non courante ¹⁾	(1 700 000)	–
	1 166 218 \$	2 731 912 \$

- ¹⁾ La société a droit à des crédits d'impôt remboursables et à des crédits d'impôt pour les dépenses de prospection admissibles qui sont engagées au Québec. De la somme de 2 040 000 \$ des crédits d'impôt du Québec comptabilisée au 30 juin 2026, une tranche de 1 700 000 \$ se rapporte aux dépenses admissibles de 2026 et une somme de 340 000 \$ se rapporte aux dépenses admissibles de 2025. En mai 2026, la société a reçu des crédits d'impôt remboursables de 1 966 886 \$ relativement à des dépenses de prospection admissibles de 2025.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation

Les tableaux qui suivent présentent le total des dépenses de prospection et d'évaluation :

	Solde au 1 ^{er} janvier 2026	Dépenses	Recouvrement	Solde au 30 juin 2026
Fenelon a)	206 951 710 \$	5 256 175	(908 000)	211 299 885 \$
Martinière b)	61 384 700	3 525 725	(794 886)	64 115 539
Grasset c)	6 142 761	29 116	(2 000)	6 169 877
Casault e)	2 702 794	74 364	(7 000)	2 770 158
Harri f)	6 521 318	3 280	–	6 524 598
Propriété N2 h)	2 461 841	–	(415 000)	2 046 841
Nantel i)	140 633	–	–	140 633
Doigt j)	1 095 661	(1 176)	–	1 094 485
	287 401 418 \$	8 887 484	(2 126 886)	294 162 016 \$

	Solde au 1 ^{er} janvier 2025	Dépenses	Recouvrement	Perte de valeur	Solde au 31 décembre 2025
Fenelon a)	203 242 038 \$	4 033 672	(324 000)	–	206 951 710 \$
Martinière b)	51 296 118	11 967 361	(1 878 779)	–	61 384 700
Grasset c)	5 974 550	204 211	(36 000)	–	6 142 761
Detour East d)	14 084 547	1 514	(7 734 500)	(6 351 561)	–
Casault e)	2 538 378	216 416	(52 000)	–	2 702 794
Harri f)	6 443 725	89 593	(12 000)	–	6 521 318
Beschefer g)	812 084	–	(447 408)	(364 676)	–
Propriété N2 h)	2 721 841	–	(260 000)	–	2 461 841
Nantel i)	140 316	317	–	–	140 633
Doigt j)	1 061 054	34 607	–	–	1 095 661
	288 314 651 \$	16 547 691	(10 744 687)	(6 716 237)	287 401 418 \$

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

a) Fenelon (Québec)

Le projet Fenelon est situé dans la région administrative Nord-du-Québec, à environ 75 km à l'ouest-nord-ouest de la ville de Matagami, dans la province de Québec, au Canada, et fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. Wallbridge détient une participation indivise exclusive dans Fenelon qui est assujettie à trois redevances distinctes équivalant à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 4 % sur la production future, le cas échéant, provenant de 19 claims et d'un bien loué ainsi qu' à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 0 % à 1 % sur la production future, le cas échéant, provenant des autres claims. Une partie de ces redevances est assortie de clauses de rachat.

Les dépenses de 5 256 175 \$ pour le semestre de 2026 comprennent des coûts de prospection de 4 897 542 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 310 499 \$ et une charge de rémunération à base d'actions de 48 134 \$. Le recouvrement de 908 000 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de 2026.

Les dépenses de 4 033 672 \$ pour 2025 comprennent des coûts de prospection de 3 703 121 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 212 287 \$, une charge de rémunération à base d'actions de 8 155 \$ et une variation de 110 109 \$ de l'estimation relative au passif lié au plan de fermeture de Fenelon. Le recouvrement de 324 000 \$ comprend des crédits d'impôt remboursables du Québec relatifs aux coûts de prospection engagés en 2025.

À la suite d'un placement privé réalisé le 2 décembre 2019, la société avait convenu de ne pas vendre ni d'accorder de droits à des redevances supplémentaires ni de participations additionnelles visant la propriété Fenelon ou tout claim ou propriété adjacent à la propriété Fenelon tant et aussi longtemps que Mines Agnico Eagle Limitée (« **Agnico** ») détiendra des actions représentant au moins 7,5 % des actions émises et en circulation de la société. Par suite d'un placement privé réalisé le 22 mai 2026 et d'une nouvelle convention relative aux droits des investisseurs [note 12 b) v)], la convention précédente conclue avec Mines Agnico Eagle Limitée (« **Agnico** ») en date du 2 décembre 2019 a été résiliée, de même que toutes les modalités relatives à la propriété incluses dans la convention précédente.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

b) Martinière (Québec)

Le projet Martinière est situé à environ 30 km à l'ouest de Fenelon et fait partie du portefeuille de propriétés sur le corridor aurifère Detour-Fenelon. La société détient une participation de 100 % dans la propriété Martinière.

Les dépenses de 3 525 725 \$ pour le semestre de 2026 comprennent des coûts de prospection de 3 296 549 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 195 556 \$ et une charge de rémunération à base d'actions de 33 620 \$. Le recouvrement de 794 886 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de 2026 et d'un ajustement des crédits d'impôt relatifs aux crédits d'impôt de 2025.

Les dépenses de 11 967 361 \$ pour 2025 comprennent des coûts de prospection de 10 980 546 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 928 070 \$ et une charge de rémunération à base d'actions de 58 745 \$. Le recouvrement de 1 878 779 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec de 1 871 000 \$ liés aux dépenses de 2025 et aux ajustements d'impôt de 7 779 \$ relatifs aux coûts de prospection engagés en 2024.

La majeure partie de la propriété Martinière est assujettie à une redevance de 2 % calculée à la sortie de la fonderie qui sera payable lorsque la production commerciale commencera.

c) Grasset (Québec)

La société détient une participation de 100 % dans la propriété aurifère Grasset. La propriété aurifère Grasset est située immédiatement à l'est de la propriété Fenelon qui lui est adjacente et fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. Il n'y a pas de redevances sous-jacentes à la propriété aurifère Grasset.

La société a engagé des coûts de prospection de 29 116 \$ en 2026. Le recouvrement de 2 000 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de 2026.

Les dépenses de 204 211 \$ pour 2025 comprennent des coûts de prospection de 186 073 \$ et un amortissement des immobilisations corporelles de 16 855 \$ et une charge de rémunération à base d'actions de 1 283 \$. Le recouvrement de 36 000 \$ en 2025 provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de 2025.

La société a une redevance calculée à la sortie de la fonderie équivalant à 2 %, moins le montant des redevances préexistantes sur les parties grevées de la propriété Grasset acquises par NorthX Nickel Corp. (« **NorthX** »). Dans certains cas, Wallbridge se verra accorder un droit de premier refus visant l'acquisition de nouvelles redevances vendues par NorthX à l'égard des claims de la propriété Grasset.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

c) Grasset (Québec) (suite)

Le 18 novembre 2022, la société et NorthX ont également conclu un accord de coopération visant la prospection de la propriété Grasset (l'« **accord de prospection** »). L'accord de prospection s'applique à la propriété Grasset, mais exclut les parties comprenant la ressource minérale située sur cette propriété (le « **secteur de coopération aurifère** »). Conformément à l'accord de prospection, Wallbridge se verra accorder le droit de prospection de l'or du secteur de coopération aurifère dans certains cas. Si les résultats des travaux de prospection de Wallbridge ou de NorthX dans le secteur de coopération aurifère permettent d'établir une ressource minérale sous la forme d'une minéralisation aurifère primaire, les parties formeront une coentreprise dans laquelle NorthX détiendra une participation de 30 % tandis que Wallbridge en possédera 70 %. Si par contre, les résultats des travaux de prospection de Wallbridge dans le secteur de coopération aurifère permettent d'établir une ressource minérale sous la forme d'une minéralisation primaire autre qu'aurifère, les parties formeront une coentreprise dans laquelle NorthX détiendra une participation de 70 % tandis que Wallbridge en possédera 30 %. L'objectif d'une telle coentreprise sera d'assurer la prospection, la mise en valeur et l'exploitation d'une telle ressource minérale. L'accord de prospection est d'une durée de cinq ans et est assujéti à une résiliation anticipée dans certains cas.

d) Detour East (Québec)

La société détenait une participation de 100 % dans la majorité des claims de la propriété Detour East, laquelle faisait l'objet d'une convention d'option avec Agnico. Le 2 octobre 2025, la société a vendu à Agnico des claims miniers comprenant la propriété Detour East pour une contrepartie en trésorerie de 8 000 000 \$ majorée d'une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 2 % sur la propriété assortie d'une option de rachat de 4 000 000 \$ en faveur d'Agnico. La société a comptabilisé une perte de valeur de 6 351 561 \$ en 2025 pour ramener la valeur comptable à néant. La redevance calculée à la sortie de la fonderie de 2 % représente une contrepartie variable selon l'IFRS 15 et, à ce titre, a été évaluée à néant. L'option a été résiliée parallèlement à la vente des claims miniers à Agnico le 2 octobre 2025.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

e) Casault (Québec)

Le 16 juin 2020, la société a conclu une convention d'option (la « **convention Casault** ») avec Exploration Midland inc. (« **Midland** ») ainsi que des modifications ultérieures, visant l'acquisition d'une participation pouvant atteindre 65 % dans la propriété aurifère Casault. Casault est adjacente à la propriété Martinière et fait partie intégrante du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La société peut acquérir une participation indivise initiale de 50 % dans la propriété aurifère Casault (période visée par la première option) en engageant des dépenses de 5 000 000 \$ d'ici le 31 décembre 2026 et en versant des paiements en trésorerie de 600 000 \$ d'ici le 30 juin 2024.

Au 30 juin 2026, la société avait engagé une tranche de 4 062 196 \$ des dépenses de 5 000 000 \$ à engager pour acquérir la participation de 50 % d'ici le 31 décembre 2026, qui comprennent des frais d'administration de 5 %. La société a effectué des paiements en trésorerie de 600 000 \$ au plus tard le 30 juin 2024, conformément à la convention d'option. La société doit engager des dépenses résiduelles de 937 804 \$ pour acquérir la participation indivise initiale de 50 % en vertu de la convention d'option.

Lors de l'obtention d'une participation de 50 % dans Casault à la clôture de la période visée par la première option, la société pourra porter à 65 % sa participation en engageant des dépenses supplémentaires de 6 000 000 \$ sur une période de deux ans à compter de la date d'exercice de cette option.

La propriété Casault est assujettie à une redevance de 1 % calculée à la sortie de la fonderie. Le détenteur des claims miniers a le droit de racheter la moitié de la redevance pour 1 000 000 \$ ou la totalité de la redevance pour 2 000 000 \$.

La société a engagé des dépenses de prospection de 74 364 \$ en 2026. Le recouvrement de 7 000 \$ en 2026 provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de prospection de 2026.

La société a engagé des dépenses de prospection de 216 416 \$ en 2025. Le recouvrement de 52 000 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de prospection de 2025.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

f) Harri (Québec)

La société détient une participation de 100 % dans la propriété Harri, qui fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La propriété Harri est grevée de redevances calculées à la sortie de la fonderie de 1 % à 2 %.

La société a engagé des coûts de prospection de 3 280 \$ en 2026. Les dépenses de 89 593 \$ pour 2025 comprennent des coûts de prospection de 79 323 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 9 453 \$ et une charge de rémunération à base d'actions de 817 \$. Le recouvrement de 12 000 \$ en 2025 provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de 2025.

g) Beschefer (Québec)

Le 25 février 2025, Abitibi Metals Corp. (« **Abitibi Metals** ») a choisi d'exercer son option visant l'acquisition d'une participation de 100 % dans Beschefer en s'acquittant des obligations aux termes de sa convention d'option. Le 25 février 2025, aux termes d'une émission finale, la société a reçu 2 033 672 actions ordinaires d'Abitibi Metals d'une juste valeur de 447 408 \$. Le 25 février 2025, la société a comptabilisé une perte sur la sortie de Beschefer de 364 676 \$.

h) Propriété N2 (Québec)

La société détient une participation de 100 % dans la propriété N2, qui est située à environ 25 kilomètres au sud de Matagami au Québec. La propriété est assujettie à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 1 % à 5 % en faveur des propriétaires qui sera payable lorsque la production commerciale commencera. Une partie de ces redevances est assortie de clauses de rachat.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

h) Propriété N2 (Québec) (suite)

Le 15 janvier 2025, la société a conclu une convention d'option avec Formation lui attribuant une option visant l'acquisition d'une participation de 100 % dans la propriété N2 de la société. Formation peut acquérir une participation de 100 % dans la propriété N2 au moyen de versements totalisant 550 000 \$ en trésorerie, de l'émission d'un total de 4 000 000 d'actions ordinaires du capital de Formation à la société et de dépenses liées aux travaux de 5 000 000 \$ sur une période de six ans, comme suit :

	Actions	Trésorerie	Dépenses
À la signature de la convention – achevé	1 000 000	50 000 \$	– \$
1 ^{er} anniversaire – achevé	1 000 000	50 000	400 000
2 ^e anniversaire	1 000 000	50 000	600 000
3 ^e anniversaire	–	100 000	1 200 000
4 ^e anniversaire	–	100 000	–
5 ^e anniversaire	–	100 000	–
6 ^e anniversaire	1 000 000	100 000	2 800 000
	4 000 000	550 000 \$	5 000 000 \$

Le 23 janvier 2025, la société a reçu un paiement initial de 50 000 \$ et 1 000 000 d'actions ordinaires de Formation d'une juste valeur de 210 000 \$. Le 15 janvier 2026, la société a reçu le paiement du premier anniversaire de 50 000 \$ et de 1 000 000 d'actions ordinaires de Formation d'une juste valeur de 365 000 \$. Conformément à la méthode comptable de la société, ce montant a eu pour effet de réduire la valeur comptable de l'actif de prospection et d'évaluation connexe. La société n'a pas comptabilisé les dépenses engagées par Formation.

i) Nantel (Québec)

La société détient une participation de 100 % dans la propriété Nantel, qui fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La propriété n'est assujettie à aucune redevance ni autre charge.

j) Doigt (Québec)

La société détient une participation de 100 % dans la propriété Doigt, qui fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La propriété n'est assujettie à aucune redevance ni autre charge.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026
(non audité)

8. Passif au titre de la prime liée aux actions accréditives et engagement au titre des dépenses admissibles relatives aux actions accréditives

	Passif au titre de la prime liée aux actions accréditives	Engagement relatif aux actions accréditives (dépenses)
Solde au 1 ^{er} janvier 2025	1 654 432 \$	5 152 400 \$
Autres produits comptabilisés à mesure que les dépenses relatives aux actions accréditives sont engagées	(1 654 432)	(5 152 400)
Prime comptabilisée dans le produit des actions accréditives – octobre 2025	2 600 000	9 750 000
Autres produits comptabilisés à mesure que les dépenses relatives aux actions accréditives sont engagées	(320 989)	(1 203 709)
Solde au 31 décembre 2025	2 279 011 \$	8 546 291 \$
Autres produits comptabilisés à mesure que les dépenses relatives aux actions accréditives sont engagées	(2 004 218)	(7 515 818)
Solde au 30 juin 2026	274 793 \$	1 030 473 \$

La société a pris l'engagement d'engager des frais d'exploration au Canada (« **FEC** ») admissibles de 6 230 990 \$ d'ici le 31 décembre 2025. Elle y a renoncé en date du 31 décembre 2024 dans le cadre du financement par actions accréditives réalisé en novembre 2024. La société a comptabilisé des primes liées aux actions accréditives de 1 924 080 \$ dans le cadre du financement réalisé en novembre 2024. La société a engagé des dépenses de 1 078 590 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 relativement à cet engagement et de 5 152 400 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'acquittant ainsi de cet engagement.

La société a pris l'engagement d'engager des FEC admissibles de 9 750 000 \$ d'ici le 31 décembre 2026. Elle y a renoncé en date du 31 décembre 2025 dans le cadre du financement par actions accréditives réalisé en octobre 2025. La société a comptabilisé des primes liées aux actions accréditives de 2 600 000 \$ dans le cadre du financement réalisé en octobre 2025. La société a engagé des dépenses de 1 203 709 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, et de 7 515 818 \$ au cours du semestre clos le 30 juin 2026 pour remplir cet engagement. L'engagement restant est de 1 030 473 \$.

La société estime la proportion du produit attribuable à la prime liée aux actions accréditives comme étant l'excédent du prix de souscription sur la valeur de marché des actions et comptabilise cette valeur comme un passif au titre de la prime liée aux actions accréditives au moment de l'émission des actions. À mesure que les dépenses admissibles sont engagées, la société comptabilise une réduction proportionnelle du passif lié aux primes accréditives à titre d'autres produits dans les états du résultat net et du résultat global.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026
(non audité)

9. Provision au titre des plans de fermeture

	30 juin 2026	31 décembre 2025
Propriété Fenelon	1 135 468 \$	1 135 468 \$
Remise en état de la propriété Martinière	361 333	365 942
Provision au titre du plan de fermeture	1 496 801 \$	1 501 410 \$

Le tableau suivant présente un rapprochement de la provision comptabilisée au titre du plan de fermeture :

	30 juin 2026	31 décembre 2025
Provision au titre du plan de fermeture à l'ouverture de la période	1 501 410 \$	1 411 182 \$
Changement d'estimation – propriété Fenelon	–	110 109
Dépenses liées à la remise en état de la propriété Martinière	(4 609)	(19 881)
Provision au titre des plans de fermeture à la clôture de la période	1 496 801 \$	1 501 410 \$
Partie courante de la provision au titre du plan de fermeture – Martinière	(75 391)	(80 000)
Provision au titre du plan de fermeture à long terme	1 421 410 \$	1 421 410 \$

Le solde actuel de 75 391 \$ des coûts liés à la réhabilitation de Martinière devrait être engagé au cours des douze prochains mois, et le solde à long terme de 285 941 \$ devrait être engagé à la fin de 2027.

Le solde à long terme de 1 135 468 \$ au titre de Fenelon devrait être engagé dans les trois ans suivant la cessation des activités. Le calendrier des activités du plan de fermeture est incertain et pourrait commencer bien plus tard, Fenelon étant au stade de l'exploration et de l'évaluation. La direction a donc estimé la valeur comptable de l'obligation sur la base de scénarios probabilistes en appliquant une fourchette de taux d'actualisation allant de 2,74 % à 3,14 % et une estimation du calendrier des sorties de trésorerie attendues allant de 2028 à 2059. Le montant non actualisé des sorties de trésorerie estimatives liées au plan de fermeture de Fenelon est estimé à 1 283 239 \$.

Au 30 juin 2026, la société avait de la trésorerie soumise à des restrictions de 2 873 600 \$ sous forme de lettres de crédit renouvelables de un an à l'appui du plan de fermeture de Fenelon (2 873 600 \$ au 31 décembre 2025).

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026
(non audité)

10. Transactions entre parties liées

La société avait conclu les transactions suivantes avec une partie liée :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
NorthX				
Autres produits liés aux recouvrements liés à l'occupation des camps	– \$	– \$	11 534 \$	– \$

La société a reçu le placement initial dans les actions de NorthX aux termes d'une convention de vente de biens d'exploration conclue avec NorthX datée du 18 novembre 2022. La société détient 4 494 793 actions ordinaires de NorthX, ce qui représentait une participation de 8,1 % dans NorthX au 30 juin 2026 (8,1 % au 31 décembre 2025). Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, la participation était comptabilisée à un montant de néant. La société considère le placement dans NorthX comme une participation dans une entreprise associée. Wallbridge et NorthX sont parties à une convention relative aux droits des investisseurs et à un accord de prospection. Wallbridge a le droit de nommer deux administrateurs au conseil d'administration de NorthX conformément à la convention relative aux droits des investisseurs.

La société a facturé à NorthX l'utilisation des installations d'hébergement de Wallbridge situées sur le terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon dans la région du nord de l'Abitibi, au Québec. Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et elles sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026
(non audité)

11. Capitaux propres

a) Transactions portant sur le capital social

	Nombre d'actions	Capital social
Solde au 1^{er} janvier 2025	1 099 328 222	411 355 211 \$
Appel public à l'épargne visant des unités accréditives nationales destinées à des organismes de bienfaisance i)	65 000 000	7 130 666
Appel public à l'épargne, unités d'actions ordinaires ii)	49 000 000	3 466 496
Placement privé, unités d'actions ordinaires iii)	6 275 897	448 237
Prime liée aux actions accréditives i)	—	(2 600 000)
Actions émises au règlement d'unités d'actions différées iv)	477 754	32 061
Solde au 31 décembre 2025	1 220 081 873	419 832 671 \$
Placement privé, actions ordinaires v)	608 267 096	54 695 148
Actions émises au règlement d'unités d'actions restreintes vi)	2 500 932	174 936
Solde au 30 juin 2026	1 830 849 901	474 702 755 \$

- i) Le 31 octobre 2025, la société a réalisé un appel public à l'épargne visant 65 000 000 d'unités accréditives destinées à des organismes de bienfaisance au prix de 0,15 \$ par unité, pour un produit brut global de 9 750 000 \$. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la société émise en tant qu'action accréditive et d'un bon de souscription d'actions ordinaires de la société. Chaque bon de souscription émis donne à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix d'exercice de 0,15 \$ au cours de la période de 36 mois qui suit la date de clôture du 31 octobre 2025.

Un montant de 2 200 250 \$ a été attribué à la juste valeur des bons de souscription [note 11c)].

Les frais d'émission d'actions d'environ 679 607 \$ ont été comptabilisés en réduction du capital social, déduction faite de l'incidence fiscale de 258 680 \$. De ces frais, 260 523 \$ ont été attribués aux bons de souscription et 419 084 \$, aux actions.

La société a comptabilisé une prime liée aux actions accréditives et un passif différé correspondant de 2 600 000 \$ (note 8) relativement aux unités accréditives destinées à des organismes de bienfaisance qui ont été émises.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026
(non audité)

11. Capitaux propres (suite)

a) Transactions portant sur le capital social (suite)

- ii) Le 31 octobre 2025, la société a réalisé un appel public à l'épargne visant 49 000 000 d'unités (les « **unités** ») au prix de 0,11 \$ par unité et 980 363 bons de souscription au prix de 0,0001 \$ par bon de souscription, pour un produit brut de 5 390 010 \$. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la société et d'un bon de souscription de la société. Chaque bon de souscription émis donne à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix d'exercice de 0,15 \$ au cours de la période de 36 mois qui suit la date de clôture du 31 octobre 2025.

Un montant de 1 691 835 \$ a été attribué à la juste valeur des bons de souscription [note 11 c)].

Les frais d'émission d'actions d'environ 432 002 \$ ont été comptabilisés en réduction du capital social, déduction faite de l'incidence fiscale de 143 004 \$. De ces frais, 200 323 \$ ont été attribués aux bons de souscription et 231 679 \$, aux actions.

- iii) Le 31 octobre 2025, la société a réalisé un placement privé avec Agnico visant 6 275 897 unités au prix de 0,11 \$ par unité, pour un produit brut global de 690 349 \$. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la société et d'un bon de souscription de la société. Chaque bon de souscription émis donne à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix d'exercice de 0,15 \$ au cours de la période de 36 mois qui suit la date de clôture du 31 octobre 2025.

Le placement privé a été effectué aux termes de certains droits de participation décrits dans une convention de participation entre la société et Agnico.

Un montant de 212 439 \$ a été attribué à la juste valeur des bons de souscription [note 11 c)].

Les frais d'émission d'actions d'environ 54 827 \$ ont été comptabilisés en réduction du capital social, déduction faite de l'incidence fiscale de 18 316 \$. De ces frais, 25 154 \$ ont été attribués aux bons de souscription et 29 673 \$, aux actions.

- iv) Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, 477 754 actions ordinaires ont été émises au règlement d'unités d'actions différées. La valeur des unités d'actions différées réglées, soit 32 061 \$, est comprise dans le capital social.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026
(non audité)

11. Capitaux propres (suite)

a) Transactions portant sur le capital social (suite)

- v) Le 22 mai 2026, la société a conclu des placements privés avec Agnico et Waratah Capital Advisors Limited, cette dernière agissant pour le compte de certains fonds d'investissement dont elle assure la gestion (« **Waratah** »), au prix de 0,092 \$ par action, visant respectivement 243 927 966 actions ordinaires et 364 339 130 actions ordinaires, pour un produit brut de 55 960 573 \$.

Agnico et Waratah détiennent chacune 19,9 % des actions ordinaires de la société sur une base partiellement diluée.

Dans le cadre des placements privés, la société a conclu des conventions relatives aux droits des investisseurs, l'une avec Agnico et l'autre avec Waratah. Aux termes de ces conventions chaque investisseur bénéficiera de certains droits, à condition qu'il conserve chacun une participation de 7,5 % dans la société, notamment des droits de participation, des droits de souscription supplémentaires ainsi que le droit de nommer un membre au conseil d'administration de la société. Agnico a également le droit de participer à un comité technique chargé de formuler des recommandations et de fournir des conseils à la société sur des questions d'ordre technique. La convention relative aux droits des investisseurs conclue avec Agnico met fin à la convention précédente conclue avec celle-ci.

Les frais d'émission d'actions d'environ 1 265 425 \$ ont été comptabilisés en réduction du capital social, déduction faite de l'incidence de l'impôt différé de 456 000 \$.

- vi) Le 9 janvier 2026, 2 500 932 actions ordinaires ont été émises à l'acquisition des droits qui y étaient rattachés et au règlement des unités d'actions restreintes. La valeur des unités d'actions restreintes réglées, soit 174 936 \$, est comprise dans le capital social.

b) Régime de rémunération fondée sur des actions

Le tableau qui suit présente un sommaire des options sur actions de la société :

Options sur actions	30 juin 2026		31 décembre 2025	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours à l'ouverture de la période	33 354 587	0,22 \$	32 322 812	0,30 \$
Attribuées	4 391 672	0,105 \$	7 292 175	0,07 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(559 337)	0,09 \$	(2 419 667)	0,13 \$
Arrivées à échéance sans avoir été exercées	(552 933)	0,25 \$	(3 840 733)	0,65 \$
En cours à la clôture de la période	36 633 989	0,21 \$	33 354 587	0,22 \$

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026
(non audité)

11. Capitaux propres (suite)

b) Régime de rémunération fondée sur des actions (suite)

Au 30 juin 2026, 25 258 334 options sur actions pouvaient être exercées (19 152 644 options au 31 décembre 2025). Le prix d'exercice moyen pondéré des options pouvant être exercées s'établissait à 0,26 \$ l'action au 30 juin 2026 (0,31 \$ l'action au 31 décembre 2025). La durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée des options sur actions en cours est de 4,24 ans (4,44 ans au 31 décembre 2025).

Pour le trimestre clos le 30 juin 2026, une tranche de 54 672 \$ (80 022 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2025) de la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions a été comptabilisée dans la rémunération fondée sur des actions, et une charge de 14 302 \$ (renversement d'une charge de 3 258 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2025) a été incorporée au coût des actifs de prospection et d'évaluation. Pour le semestre clos le 30 juin 2026, une tranche de 116 176 \$ (198 355 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2025) de la charge au titre des options sur actions a été comptabilisée dans la rémunération fondée sur des actions, et une charge de 25 263 \$ (renversement d'une charge de 8 198 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2025) a été incorporée au coût des actifs de prospection et d'évaluation.

Le 9 janvier 2025, 7 292 175 options sur actions arrivant à échéance le 9 janvier 2032 ont été attribuées au prix d'exercice de 0,065 \$. À la démission d'employés au cours des exercices 2025 et 2026, 687 200 et 197 000 options sur actions ont fait l'objet d'une renonciation, car les droits qui y étaient rattachés n'étaient pas acquis, et 98 500 options sur actions ont expiré sans avoir été exercées. Les droits rattachés aux options sur actions restantes seront acquis par tranches égales sur une période de trois ans à compter du 9 janvier 2026.

Le 9 février 2026, 4 391 672 options sur actions arrivant à échéance le 9 février 2033 ont été attribuées au prix d'exercice de 0,105 \$. À la démission d'un employé au cours du semestre clos le 30 juin 2026, 195 670 options sur actions ont fait l'objet d'une renonciation, car les droits qui y étaient rattachés n'étaient pas acquis. Les droits rattachés aux options sur actions restantes seront acquis par tranches égales sur une période de trois ans à compter du 9 février 2027.

La juste valeur des options sur actions attribuées au cours du semestre clos le 30 juin 2026 a été estimée à 254 699 \$ (223 374 \$ au 31 décembre 2025), soit 0,058 \$ par action ordinaire (0,03 \$ au 31 décembre 2025), à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026
(non audité)

11. Capitaux propres (suite)

b) Régime de rémunération fondée sur des actions (suite)

Les hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation sont les suivantes :

	Semestre clos le 30 juin 2026	Exercice clos le 31 décembre 2025
Taux d'intérêt sans risque estimé	2,6 %	2,9 %
Durée de vie attendue	3,8 ans	3,6 ans
Volatilité attendue*	74 %	62 %
Dividendes attendus	néant	néant
Taux de renonciation*	6,9 %	5,5 %

* La volatilité attendue utilisée a été établie selon la volatilité historique du cours de l'action de la société sur une période équivalente à la durée de vie attendue des options avant leur date d'attribution. Le taux de renonciation est fondé sur le taux historique de renonciation au moment de l'attribution des options sur actions.

Le tableau qui suit présente un sommaire des options sur actions en cours au 30 juin 2026 :

Prix d'exercice	Nombre	Exerçables	Date d'expiration
0,64 \$	2 914 200	2 914 200	19 mars 2028
0,61 \$	280 312	280 312	15 juin 2028
0,385 \$	6 654 100	6 654 100	28 mars 2029
0,18 \$	1 113 600	1 113 600	22 août 2029
0,155 \$	7 146 300	7 146 300	30 mars 2030
0,08 \$	1 100 000	733 333	23 novembre 2030
0,11 \$	6 920 000	4 313 332	13 mai 2031
0,065 \$	6 309 475	2 103 157	9 janvier 2032
0,105 \$	4 196 002	—	9 février 2033
Options en cours	36 633 989	25 258 334	

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026
(non audité)

11. Capitaux propres (suite)

b) Régime de rémunération fondée sur des actions (suite)

Le tableau qui suit présente un sommaire des unités d'actions différées (les « **UAD** ») de la société :

	30 juin 2026	31 décembre 2025
UAD	Nombre	Nombre
En cours à l'ouverture de l'exercice	12 244 720	6 343 154
Attribuées pour règlement des jetons de présence de l'exercice précédent	548 027	946 354
Attribuées pour règlement des jetons de présence de l'exercice considéré	737 269	2 676 091
Attribuées aux administrateurs dans le cadre du régime incitatif à long terme	1 521 429	2 756 875
Réglées	—	(477 754)
En cours à la clôture de la période	15 051 445	12 244 720

Le 2 juillet 2026, des jetons de présence de 77 719 \$ à payer pour le deuxième trimestre de 2026 ont été réglés au moyen de 835 686 UAD.

Le tableau qui suit présente un sommaire des unités d'actions restreintes (les « **UAR** ») de la société :

30 juin 2026			31 décembre 2025	
UAD	Nombre	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
En cours à l'ouverture de l'exercice	7 502 793	0,07 \$	—	—
Attribuées	5 047 258	0,105 \$	8 570 200	0,07 \$
Réglées	(2 500 932)	0,07 \$	—	—
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(598 667)	0,085 \$	(1 067 407)	0,07 \$
En cours à la clôture de la période	9 450 452	0,09 \$	7 502 793	0,07 \$

Le 9 janvier 2025, 8 570 200 UAR ont été attribuées, et les droits qui y sont rattachés seront acquis par tranches égales sur une période de trois ans à compter du 9 janvier 2026. À la démission d'employés au cours des exercices 2025 et 2026, 1 067 407 UAR et 306 000 UAR ont fait l'objet d'une renonciation, car les droits qui y étaient rattachés n'étaient pas acquis. Le 9 janvier 2026, 2 500 932 actions ordinaires ont été émises à l'acquisition des droits qui y étaient rattachés.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026
(non audité)

11. Capitaux propres (suite)

b) Régime de rémunération fondée sur des actions (suite)

Le 9 février 2026, 5 047 258 UAR ont été attribuées, et les droits qui y sont rattachés seront acquis par tranches égales sur une période de trois ans à compter du 9 février 2026. À la démission d'employés en 2026, 292 667 UAR ont fait l'objet d'une renonciation, car les droits qui y étaient rattachés n'étaient pas acquis.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2026, une tranche de 48 504 \$ (29 119 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2025) de la charge au titre des UAR a été comptabilisée dans la rémunération fondée sur des actions, et une tranche de 28 246 \$ (11 786 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2025) a été incorporée au coût des actifs de prospection et d'évaluation. Pour le semestre clos le 30 juin 2026, une tranche de 97 005 \$ (58 239 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2025) de la charge au titre des UAR a été comptabilisée dans la rémunération fondée sur des actions, et une tranche de 56 491 \$ (29 294 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2025) a été incorporée au coût des actifs de prospection et d'évaluation.

c) Bons de souscription d'actions

Chaque bon de souscription donne à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire.

Le tableau qui suit présente les actions réservées par la société aux fins d'émission au 30 juin 2026 :

Bons de souscription	30 juin 2026		31 décembre 2025	
	Nombre	Prix moyen	Nombre	Prix moyen
En cours à l'ouverture de la période	121 256 260	0,15 \$	500 000	1,00 \$
Arrivées à échéance sans avoir été exercées	—	—	(500 000)	1,00 \$
Attribuées	—	—	121 256 260	0,15 \$
En cours à la clôture de la période	121 256 260	0,15 \$	121 256 260	0,15 \$

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026
(non audité)

11. Capitaux propres (suite)

c) Bons de souscription d'actions (suite)

Aucun bon de souscription n'a été émis en 2026. La juste valeur des bons de souscription émis en 2025 a été estimée à 4 104 524 \$, soit 0,03385 \$ par bon de souscription, à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes :

	2025
Taux d'intérêt sans risque estimé	2,4 %
Durée de vie attendue	3 ans
Volatilité attendue *	87 %
Dividendes attendus	néant

* La volatilité attendue utilisée a été établie selon la volatilité historique du cours de l'action de la société sur une période équivalente à la durée de vie attendue des bons de souscription avant leur date d'attribution.

Les 121 256 260 bons de souscription en cours au 30 juin 2026 ont un prix d'exercice de 0,15 \$ et leur date d'expiration est le 31 octobre 2028.